

*Hugo Sigouin-Plasse, Avocat
Conseiller juridique senior
Affaires réglementaires et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3767
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : hsigouin-plasse@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com*

PAR SDÉ ET PAR MESSAGER

Le 19 septembre 2013

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria - bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Demande ré-amendée d'approbation du plan d'approvisionnement
et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en
commandite Gaz Métro à compter du 1^{er} octobre 2013
PHASE - 2
Notre dossier : 312-00655
Dossier Régie : R-3837-2013**

Chère consœur,

Nous vous transmettons les réponses de Gaz Métro aux différentes demandes de renseignements formulées dans le dossier mentionné en titre, soit les pièces Gaz Métro-2, Documents 7 à 12.

Nous déposons également des versions révisées des pièces Gaz Métro-2, Documents 1 à 5 ainsi qu'une liste révisée des pièces.

Également, Gaz Métro dépose, sous pli confidentiel, les informations caviardées contenues dans les réponses aux questions :

- 7.1, 7.2 et 22.3 de la Régie contenues à la pièce Gaz Métro-2, Document 7;
- 7.1 de la FCEI contenues à la pièce Gaz Métro-2, Document 9;

Gaz Métro demande qu'une ordonnance de confidentialité soit rendue à l'égard des informations caviardées contenues dans ces quatre réponses, tel que le permet l'article 30 de la *Loi sur la régie de l'énergie* (« LRE ») et ce, pour les motifs plus amplement exposés dans l'affidavit signé par Monsieur Frédéric Morel daté de ce jour.

Finalement, Gaz Métro souligne qu'elle a répondu aux différentes questions posées par SÉ-AQPLA relatives au FEÉ (voir pièce Gaz Métro-2, Document 11, question F). Cependant, elle désire souligner qu'une preuve sera éventuellement déposée dans le cadre de la Phase 4 relativement à l'efficacité énergétique et qu'un panel de témoins sera vraisemblablement entendu à cet égard à l'occasion de l'audience orale de cette même phase. Ainsi, Gaz Métro comprend que l'examen de ces questions sera reporté en Phase 4.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Hugo Sigouin-Plasse

Hugo Sigouin-Plasse
HSP/mb

p.j.